

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2018

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Sur convocation en date du 5 Octobre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni, à la Salle des Mariages du Manoir, le 9 Octobre 2018.

Etaient présents : MM Didier MICHEL, Sébastien HUMEZ, Laurence ALBERTIER, Frédéric LHEUREUX, LHULLIER Fabrice, LEFEBVRE Audrey, CREPIN Amélie, Pascale LECIEJEWSKI, Manuel DA SILVA VINHAS, Morgane DELY, Maud VERMERSCH, Maryse CAUWET.

Etaient excusés : MM Dominique AUCREMANNE a donné procuration à Monsieur Sébastien HUMEZ, Monsieur Alain PAVY a donné procuration à Madame Maryse CAUWET, Monsieur Philippe CREPIN.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Madame Maud VERMERSCH a été nommée secrétaire de séance.

Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibéré, s'est prononcée :

- Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.
 1. Débat en Conseil Municipal sur les orientations générales du règlement local de publicité intercommunal
 2. Garantie d'emprunt Société Immobilière du Grand Hainaut : Unanimité des voix
 3. Acceptation d'une subvention du Conseil Départemental : Unanimité des voix
 4. Portage d'un projet de coopération internationale : Unanimité des voix
 5. Avoir location salle polyvalente : Unanimité des voix
 6. Indemnité encadrement centres de loisirs : Unanimité des voix
 7. Extension du territoire du Relais Assistantes Maternelles : Unanimité des voix
 8. Protection sociale complémentaire/Volet prévoyance – Mandat et adhésion à la convention de participation du Centre de Gestion du Pas-de-Calais : Unanimité des voix

Tilloy-les-Mofflaines, le 10 Octobre 2018



Le Maire,


Didier MICHEL